



AVIS DE VACANCE D'EMPLOI N° CESE/END/C1-ECO/02/2023 (FR)
concernant un poste d'expert national détaché (H/F)
(de niveau administrateur)
Direction C - **Travaux législatifs**
Unité «**Union économique et monétaire, cohésion économique
et sociale**» (ECO)

Procédure de sélection selon l'article 2 de la décision [263/12A](#) relative
au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès du CESE

Lieu :	Bruxelles, Belgique
Chef de l'unité :	M. Gilbert MARCHLEWITZ
Durée du détachement :	2 ans, renouvelable
Date envisagée du début du détachement :	mars 2024 (indicative)
Délai de réception par le CESE des candidatures :	31 octobre 2023 à midi (heure de Bruxelles)
Information aux candidats et procédure de sélection :	cf point 6 ci-dessous

1. Description des besoins de l'unité :

L'Unité "Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale" est composée d'une petite équipe de 15 collègues très compétents et motivés avec d'excellentes relations de travail. Nous travaillons directement avec le président de la section ECO, son bureau et ses membres, ainsi qu'avec le président du Comité, sous la supervision du chef d'unité et du directeur des Travaux Législatifs. Nous fournissons le soutien politique et logistique dont les membres ont besoin pour poursuivre le travail législatif du CESE dans des domaines politiques tels que l'Union économique et monétaire, les marchés financiers et des capitaux, l'imposition, le budget de l'UE et les ressources propres, la cohésion et la politique urbaine et les statistiques, en liaison avec d'autres unités du CESE, de la Commission, du Conseil et du Parlement européen, ainsi qu'avec les représentants de la société civile.

2. Description des tâches :

Expert national détaché exerçant les fonctions d'administrateur, en charge de fonctions et tâches consultatives, relatives en particulier aux politiques favorisant l'intégration et la cohésion économique européenne, au sein de l'unité "Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale" (ECO) sur la base de directives générales du chef d'unité et sous son autorité. Les tâches sont notamment :

- collaborer avec les rapporteurs et experts du CESE à l'élaboration d'avis et rapports du CESE et à la préparation de documents, relatifs en particulier aux politiques favorisant l'intégration et la cohésion économique européenne ;
- assister les membres de la section ECO, les présidents de groupes d'étude et le président de la section spécialisée dans l'organisation de réunions et de débats, relatifs en particulier aux politiques favorisant l'intégration et la cohésion économique européenne ;



- collaborer à la planification et à l'organisation des travaux de l'unité, à la rédaction de documents de travail, discours, notes introductives et rapports, relatifs en aux politiques favorisant l'intégration et la cohésion économique européenne ;
- contribuer à l'organisation de séminaires, conférences, auditions, et autres manifestations publiques, notamment hors du siège du Comité, relatifs en particulier aux politiques favorisant l'intégration et la cohésion économique européenne ;
- développer et maintenir des contacts adéquats avec les institutions européennes, la Banque centrale européenne, les autorités de surveillance, les autorités nationales et les organisations de la société civile concernées par les travaux de la section spécialisée, concernant en particulier les politiques favorisant l'intégration et la cohésion économique européenne ;
- contribuer à la promotion des travaux du Comité, concernant en particulier les politiques favorisant l'intégration et la cohésion économique européenne, et améliorer la diffusion et la communication des points principaux des documents adoptés par le Comité.

3. Critères d'admissibilité a la date de présentation de la candidature :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine de l'économie ou assimilé ;
- Être employé par un employeur depuis au moins douze mois dans un cadre statutaire ou contractuel et rester au service de cet employeur durant la période de détachement ;
- Avoir minimum deux ans d'expérience professionnelle dans un poste lié aux politiques favorisant l'intégration et la cohésion économique européenne, de préférence dans un ministère, une banque centrale, ou un organe y étant lié. Une expérience professionnelle plus longue dans le domaine constitue un atout ;
- Avoir une bonne compréhension du fonctionnement des institutions européennes. Une connaissance du large éventail de politiques de l'UE favorisant l'intégration européenne est un avantage complémentaire ;

4. Compétences principales :

- Bonne connaissance des applications informatiques courantes (Microsoft Office) ;
- Des compétences en médias sociaux sont un avantage supplémentaire ;
- Capacité à établir des priorités et à maîtriser des dossiers complexes ;
- Bonnes aptitudes en matière de communication (orale et écrite) ;
- Capacité à travailler en équipe.



4. Langues :

Une très bonne maîtrise de l'anglais¹, à l'oral et à l'écrit, est requise. Une bonne maîtrise du français² et d'autres langues officielles de l'Union européenne serait aussi appréciée.

5. Information aux candidats et procédure de sélection :

- 1) Les candidats à ce poste feront parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae (basé sur le modèle «Europass»³) à la représentation permanente (RP) de leur État membre, en mentionnant la référence du présent avis de vacance. **Les candidatures adressées directement au CESE sans l'intermédiaire des RP ne seront pas prises en considération.** Chaque candidat sera informé individuellement de la suite réservée à sa candidature à l'issue de la procédure de sélection, c'est-à-dire après les entretiens. Dans cet intervalle, les candidats sont priés de ne pas contacter de manière directe ou indirecte les membres du panel de sélection ou des représentants de la direction des ressources humaines.
- 2) Les candidatures proposées par les RP dans le délai fixé au **31 octobre 2023** à midi (heure de Bruxelles) seront examinées par un panel de sélection composé de représentants du secrétariat du CESE, afin d'établir une liste des candidats à inviter pour une entrevue. Cinq candidats au maximum peuvent être invités. Les entretiens sont planifiés dans le courant du mois de novembre/décembre 2023, soit dans les locaux du CESE à Bruxelles, soit par vidéo-conférence (MS Teams). Le cas échéant, les frais de déplacement des candidats invités seront remboursés selon les dispositions en vigueur au CESE. Le détachement de l'expert retenu sera sollicité après la conclusion des entretiens. Les dates du détachement envisagé à partir du mois de mars 2024 seront confirmées lorsque les procédures administratives auront été finalisées.
- 3) Toutes les données à caractère personnel communiquées par les candidats seront traitées conformément au [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données.

Le CESE pratique une politique d'égalité des chances et encourage fortement la candidature de toutes les personnes qui satisfont aux critères d'admissibilité et de sélection, sans distinction fondée sur la nationalité, l'âge, la race, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses, le genre ou l'orientation sexuelle et indépendamment d'un handicap, de l'état civil ou de la situation familiale.

¹ Au minimum le niveau C2 du cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>).

² Au minimum le niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>).

³ <http://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv>